

Eléments de correction de l'EC n°4

Première partie : Mobilisation des connaissances (3 points)

1. Montrez que le paradoxe d'Anderson peut mettre en évidence une forme de déclassement.

Définitions (1) déclassement (démotion sociale intra ou intergénérationnelle) et paradoxe d'Anderson (déclassement du diplôme). Affirmation et Explicitation (1,5) du fait que paradoxe d'Anderson est un des 3 cas de déclassement (hausse nombre de diplômés et chômage de masse => baisse rendement diplôme). Illustration (0,5) : le seul bac aujourd'hui ne permet plus d'accéder à des emplois de CPIS ou PI comme c'était fréquemment le cas pour la génération des pères.

2. Présentez 3 limites des tables de mobilité françaises.

Voir dossier de cours page 6 et 7. Ne pas seulement affirmer, aussi expliciter et illustrer.

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous montrerez que certains flux de mobilité sont liés à des évolutions de la structure sociale.

Ce document est un tableau statistique à double entrée appelé table de destinée publié par l'INSEE en 2014. Il porte sur des données en % datant de 2012. Il s'agit de mesurer ce que sont devenus les fils âgés de 40 à 59 ans en 2012 selon la PCS de leur père.

Lorsque l'on compare les marges de cette table de destinée, on peut repérer les PCS en déclin et celles en essor. En effet, la colonne total donne la répartition par PCS de la génération des pères alors que la ligne total donne la répartition par PCS des fils âgés de 40 à 59 ans en 2012. Ainsi, pour la génération des pères, il y avait 11% d'hommes agriculteurs exploitants (AE), ils ne sont plus que 3% pour la génération des fils en 2012, soit près de 4 fois moins. C'est donc une PCS en déclin qui, structurellement, doit donc « refouler » ses fils vers d'autres PCS, tous les fils d'agriculteurs ne pouvant devenir eux-mêmes agriculteurs compte tenu du déclin numérique de cette PCS. On constate ainsi que seulement 25% des fils d'agriculteurs sont devenus agriculteur, donc que 75% des fils d'AE exercent une profession dans une autre PCS, en premier lieu ouvrier (34%). A contrario, pour la génération des pères il y avait seulement 10% de cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS), ils sont 22% dans la génération des fils, soit deux fois plus. Cette PCS en essor est donc contrainte de « recruter » à l'extérieur d'elle-même, les fils de CPIS ne suffisant pas à pourvoir tous les emplois de cette PCS. Ainsi, si 56% des fils de CPIS sont eux-mêmes CPIS (reproduction ou immobilité sociale), 34% des fils de profession intermédiaires sont devenus CPIS, et 23% des fils d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, 11% des fils d'ouvriers et 10% des fils d'AE.

Compétence	Indicateur	Barème
Présenter le document Impérativement au début de la réponse	Champ : hommes actifs âgés de 40 à 59 ans (chômeurs n'ayant jamais travaillé et non réponse sur les critères d'extraction exclus). Date : 2012. Source : <i>Enquête emploi de l'INSEE</i> . Unités : % de répartition. Titre : <i>Table de destinée</i> . Nature du document : <i>tableau statistique (tableau à double entrée)</i> .	0,5 pt
Fournir une lecture correcte	Présence de plusieurs phrases de lectures correctes complètes et donnant du sens aux % de répartition : 2 x lectures « des marges » : <i>En France, en 2012, 13% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans avaient un père artisan, commerçant ou chef d'entreprise et 11% des hommes âgés de 40 à 59 ans sont ACCE en 2012.</i> 1 x lectures « dans la table » : <i>en France, en 2012, 20% des fils de cadres sont devenus profession intermédiaire.</i>	1 pt
Sélectionner / manipuler des données statistiques pour répondre à la tâche	TÂCHE : <i>Sélection + comparaison de données à partir des marges pour voir les transformations de la structure sociale entre la génération des pères et la génération des fils et mise en relation avec des flux de mobilité constatés ailleurs dans la table.</i> <i>Constat d'une catégorie en net déclin (EX : les AE) → seulement 25% des fils d'agriculteurs sont devenus agriculteurs ce qui signifie que 75% des fils d'AE occupent une autre position sociale que leur père. La catégorie AE « refoule » des individus vers d'autres catégories.</i> <i>Constat d'une catégorie en expansion (EX : les PI ou les CPIS) → ce sont des catégories qui « recrutent » / « attirent » et offrent des perspectives de mobilité sociale pour les autres catégories. Ainsi, 28% des fils d'employés et 22% des fils d'ouvriers sont devenus PI en 2012. De même, 23% des fils d'ACCE et 34% des fils de PI sont devenus CPIS en 2012.</i>	2,5 pts